

Restructuration des locaux du siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Rapporteur : M. Jean-Louis FOUSSERET, Président

Inscription budgétaire	
BP 2006	Montant BP 2006 : 1 050 000,00 € TTC
Imputation : 21.020	Montant de l'opération : 1 014,58 € HT

Dans sa séance du 4 novembre 2005, le Conseil communautaire validait, d'une part, la nouvelle évaluation du programme des locaux et, d'autre part, le nouveau phasage des travaux.

Ainsi, le montant de l'opération était porté à 1 050 000 € toutes dépenses confondues et l'opération préalablement découpée en trois tranches -une tranche ferme et deux conditionnelles- était décomposée en deux phases.

Le 14 décembre dernier, la commission d'appel d'offres attribuait le marché relatif à la première phase de l'opération. Ces travaux consistaient en :

- la rénovation des locaux de tous les services situés au 2^{ème} étage,
- la réfection et l'agencement de la salle de réunion au premier étage,
- l'étude et les travaux de rénovation supplémentaire,
- la création d'une climatisation, agencement de nouveaux bureaux.

Le marché a été alloué. Estimé à 669 000 € HT, le marché, une fois attribué s'élève à 648 844,96 HT et est décomposé comme suit :

N° Lots	Désignation des lots	Entreprises	Prix HT en €
1	Démolitions intérieures/Cloisons plâtrières/peinture	Sté Ciglia	70 299,81
2	Cloisons amovibles	Sté Clestra Hauserman	70 114,00
3	Faux-plafonds	Sté Laffond	32 717,22
4	Menuiseries bois/Agencement	Sté Inter Décor	62 571,10
5	Sols parquets bois	Sté VD Menuiserie	24 277,98
6	Chauffage/VMC/Climatisation	Sté TFCI	191 711,56
7	Electricité – Courants faibles	Sté Clemessy	135 726,41
8	Revêtement de sols souples	Sté F.C. Revêtement	14 604,44
9	Carrelage/Faïence	Sté Prévitali	15 815,42
10	Menuiseries extérieures aluminium	Sté Druet	31 007,00
TOTAL H T			648 844,94
TOTAL TTC			776 018,57

Travaux supplémentaires

Lors de l'exécution des travaux, des prestations supplémentaires s'avèrent nécessaires pour les 6 lots, objet de six projets d'avenant. En outre, deux projets d'avenant en moins-value seront également conclus. Ce qui porte le montant global des avenants à 5 393,11 € HT ; soit 0,83% d'augmentation par rapport à l'enveloppe initiale.

Sur ces six projets d'avenants de prestations supplémentaires, seul celui du lot 8 : « Revêtement de sols souples » présenté par l'entreprise Franche- Comté Revêtements représente un pourcentage d'augmentation de 6,95 %.

Le projet d'avenant du lot n°8 a pour objet le remplacement de sols moquettes par des sols PVC dans deux bureaux du Sybert. Ceci afin de respecter la prescription de la Médecine du Travail effectuée après l'examen d'un agent allergique aux acariens. D'un montant initial de 14 604,44 € HT, le montant du lot n°8 sera porté à 15 619,02 € HT soit 1 014,58 € HT de prestations supplémentaires.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'acceptation, après avis de la commission d'appel d'offres, des travaux supplémentaires relatifs au lot n°8 «Revêtements de sols souples ».

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 115

Contre : 0

Abstention : 0